

CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN CONTRAT DOCTORAL

1. Le contrat doctoral, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat doctoral est un contrat de travail de 3 ans permettant au doctorant de réaliser son travail de recherche dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit donc d'une première expérience professionnelle d'enseignant-chercheur.

Le contrat est obtenu à la suite d'un concours fondé essentiellement sur des **critères d'excellence**.

- le revenu mensuel brut est de **1684,93 €¹** pour des activités de recherche uniquement
- il est de **2024,70 €¹** brut s'il inclut des activités complémentaires d'enseignement².

(1) Taux au 01/07/2010

(2) L'obtention d'un service d'enseignement est indispensable pour les certifiés ou agrégés stagiaires.

2. Quand doit-on candidater à un contrat doctoral ?

La candidature doit être présentée avant la 1^{ère} inscription en thèse, en tenant compte du calendrier impératif établi par l'école doctorale.

3. Restrictions

- **Age** : pas de condition d'âge
- **Date d'obtention du master** : pas de condition de date
- **Nationalité** : pas de condition de nationalité
- **Condition de diplôme** : pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

1. Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site Internet de l'Ecole Doctorale :

<http://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Il comprendra également les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation adressée au directeur de thèse
- Un projet de thèse (3 à 5 pages maximum) visé et signé par le directeur de thèse
- Un exemplaire du mémoire de Master Recherche ou Master Professionnel
- La situation universitaire ou dossier étudiant (récapitulant le cursus universitaire)
- L'attestation d'obtention d'un grade de master avec une priorité accordée à ceux qui incluent une formation à la recherche
- Les éventuels documents justificatifs (convocation, résultats de concours)
- L'avis motivé du directeur de thèse et du directeur d'Unité de Recherche

Les dossiers complets sont à remettre impérativement à la Division des Etudes Doctorales, bureau D150bis, à la date fixée.

2. Procédure d'attribution

L'étudiant constitue son dossier de candidature et son projet et les dépose à la Division des Etudes Doctorales. Dans le même temps, il informe de sa candidature la direction du laboratoire d'accueil au sein duquel il réalisera sa thèse. Chaque Unité de Recherche effectue, selon des modalités qui lui sont propres, un classement des dossiers et des projets qu'elle souhaite présenter au concours des contrats doctoraux de l'Ecole Doctorale.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale examine les dossiers et les projets présentés par les laboratoires de l'ED. A l'issue de ce Conseil, la liste des candidats et des projets retenus pour un contrat doctoral est établie. Les candidats retenus doivent se présenter **au plus vite** à la

Division des Etudes Doctorales (DED) pour procéder à leur inscription, permettant ainsi l'émission de leur contrat.

ECOLE DOCTORALE Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Calendrier 2013.

Date limite de soutenance du Master :	21 juin 2013
Date limite de retour des dossiers à la DED par les unités de recherche :	27 juin 2013 à 16h dernier délai
Conseil de l'ED pour l'attribution des contrats doctoraux	3 juillet 2013 matin

Les autres financements

D'autres possibilités de financement de la thèse existent. N'hésitez pas à demander conseil à votre Directeur de recherche. Vous trouverez sur notre site Internet les informations relatives à ces financements, ainsi que la plupart des appels d'offre en cours. Pensez à le consulter régulièrement.

<http://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Textes de références disponibles sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>



CONTRAT DOCTORAL

MODE D'EMPLOI 2013



Directrice de l'École Doctorale

Colette Zytnicki. Mail : colette_zytnicki@yahoo.fr

Division des Etudes Doctorales

Contact contrat doctoral : K.Dago

Maison de la Recherche, Bureau D 150

5 Allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9.

Tel. 05 61 50 35 13 Mail : responsable.ded@univ-tlse2.fr